

Produits de traitements biocides

CHAUX VIVE HYGIACAL

CHAUX HYDRATEES HYGIACAL 80 ET HYGIACAL 200

Usages : TP2 – TP3

Effets indésirables, premiers secours et traitement particuliers nécessaires

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit n'est pas hautement toxique si administré par voie orale, dermique, ou par inhalation

La substance active est classée comme irritante pour la peau et les voies respiratoires, et comporte un risque de graves lésions oculaires. Il n'existe pas de risque d'effets systémiques nocifs car les effets locaux (effet pH) sont les risques majeurs pour la santé. Aucun effet retardé connu

<u>Conseils généraux</u>	Aucun effet retardé connu. Consulter un médecin dans tous cas d'exposition, sauf pour les cas mineurs.
<u>Inhalation</u>	Déplacer la source de poussières ou déplacer la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
<u>Contact avec la peau</u>	Brosser doucement et soigneusement les surfaces du corps contaminées afin d'éliminer toute trace du produit. Laver à l'eau immédiatement et abondamment les zones affectées. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin
<u>Contact avec les yeux</u>	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin
<u>Ingestion</u>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin

Mesures de précaution pendant l'utilisation et le stockage :

Mesures de protection

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

Veiller à minimiser le taux de poussières. Isoler les sources de poussières, utiliser les systèmes de dépoussiérage (bouche d'aspiration à chaque point de manutention). Privilégier les systèmes de manutention fermés comme les transferts pneumatiques. Lors de la manipulation de sacs, les précautions habituelles en règle de manutention des charges lourdes sont applicables (Directive 90/269/EEC).

Les animaux ne doivent pas être présents pendant toute la durée du soin. Les aliments et l'eau de boisson doivent être soigneusement recouverts ou retirés lors de l'application du produit.



EN COMPLEMENT DE L'ETIQUETTE ET/OU DU BON DE LIVRAISON DES PRODUITS BIOCIDES

Lors du chargement, de l'application du produit et de l'élimination des sacs vides, porter :

RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la NF EN149 avec un filtre P3 ou équivalent),

Des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),

Une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982.

Lors du Stockage :

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C. Protéger de l'humidité.

Durée de stockage : 15 mois

Le stockage en vrac doit être effectué dans des silos spécialement conçus à cet effet

Tenir éloigné des acides, des quantités importantes de papier, de la paille et des composés azotés.

Ne pas utiliser d'aluminium pour le transport ou le stockage s'il existe un risque de contact avec de l'eau.

Risques spécifiques pour l'environnement :

Tous les systèmes de ventilation doivent être munis d'un filtre en amont du point de rejet dans l'atmosphère.

Contenir les déversements. Garder si possible le produit sous forme sèche. Si possible, couvrir la zone pour éviter les risques inutiles de poussières. Éviter tout rejet non contrôlé dans les cours d'eau et les égouts (augmentation du pH).

Tout rejet important dans les cours d'eau doit être signalé à l'Agence de protection de l'environnement ou tout autre organisme officiel compétent.

CONSEILS D'UTILISATION AVANT MISE EN ŒUVRE :

Tableau à suivre



EN COMPLEMENT DE L'ETIQUETTE ET/OU DU BON DE LIVRAISON DES PRODUITS BIOCIDES

CONSEILS D'UTILISATION CHAUX VIVE HYGIACAL Avant mise en œuvre (VRAC et Big bags)	Usage # 1 – Désinfection des boues d'épuration	Usage # 2 – Désinfection du lisier	Usage # 3 – Désinfection des matériaux et surfaces associés à l'hébergement ou au transport des animaux	Usage # 4 – Désinfection des sols des enclos extérieurs pour animaux
Utilisation	TP2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux	TP03 -Hygiène vétérinaire	TP3 -Désinfection des surfaces intérieures des sols des installations d'hébergement et de transport des animaux	TP03 -Hygiène vétérinaire
Domaine utilisation	Intérieur	Intérieur	Intérieur	Extérieur
Dilution	Produit prêt à l'emploi	Produit prêt à l'emploi	Produit prêt à l'emploi	Produit prêt à l'emploi
Méthode(s) d'application	Application directe automatique Le produit est dosé dans les boues d'épuration et mélangé au moyen d'un mélangeur. Le produit sec est mélangé au moyen d'un mixeur. Le produit sec est mélangé aux boues d'épuration dans un mélangeur ouvert. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.	Application directe automatique Le produit est mélangé au lisier. Le produit est dosé dans le lisier et mélangé au moyen d'un mixeur. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.	Le produit est épandu directement sur les sols des animaleries, par des techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.	Le produit est épandu directement sur les surfaces(sols) des animaleries, par des techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.
Taux d'application	0,15-1,5 kg de produit/kg de poids sec de substances ; teneur typique en matières sèches — 12-25 % dans les boues d'épuration.	Ne pas épandre plus de 100kg/m3 de lisier	800 g de produit/m ²	600-800 g de produit/m2 Puis ajouter 0,9 litre/m2 d'eau.
Nombre et fréquence d'application	Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 et une température >50°C pendant le temps de contact.	Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 et une température >60°C pendant le temps de contact.	En animalerie : avant chaque cycle de production. Dans le transport d'animaux : après chaque transport d'animaux.	Maximum deux fois par an
Temps de contact	24 heures	24 heures	48 heures	48 heures
Consignes d'utilisation spécifiques	Les ratios peuvent varier selon les applications et les conceptions des stations d'épuration. L'utilisateur doit s'assurer de l'efficacité du traitement grâce à des tests préliminaires en laboratoire qui garantissent l'efficacité conformément à la législation applicable à chaque cas	-La dose doit être suffisante pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact. -Ne pas épandre plus de 100 kg de produit/m ³ de lisier -le mélange doit être humidifié et toute auto-inflammation éventuelle doit être éteinte avec de l'eau. Après le temps de contact nécessaire, retirer le fumier traité de l'animalerie. Utilisation du fumier traité conformément à la législation locale	A. Sur des sols en béton : 1) laver la surface à l'eau courante ; 2) saupoudrer 800 g de produit par m2 pour couvrir le sol humide et ajouter 0,9 litre/m2 d'eau ; 3) laisser agir au moins 48 heures. B. Sur sols en terre battue : 1) brosser et mouiller la surface ; 2) saupoudrer 800 g de produit par m2 sur le sol humide et ajouter 0,9 litre/m2 d'eau ; 3) laisser agir au moins 48 heures. Après tout traitement, éliminer les résidus de produit au sol par balayage avant introduction d'animaux.	Brosser et mouiller le sol. Répartir 600-800 g de produit/m2 sur le sol Puis ajouter 0,9 litre/m2 d'eau. Laisser agir 48 heures au moins. Ne pas appliquer en cas de vent ou de pluie. Les animaux doivent être absents pendant la durée du traitement. Les points d'eau et d'aliments soigneusement recouverts.

EN COMPLEMENT DE L'ETIQUETTE ET/OU DU BON DE LIVRAISON DES PRODUITS

BIOCIDES

CONSEILS D'UTILISATION HYGIACAL 80 et HYGIACAL 200
Avant mise en œuvre (VRAC et Big bag)

	Usage # 1 – Désinfection des boues d'épuration	Usage # 2 – Désinfection du lisier	Usage # 3 – Désinfection des matériaux et surfaces associés à l'hébergement ou au transport des animaux	Usage # 4 – Désinfection des hébergements d'animaux ; lavage des murs à la chaux	Usage # 5 – Désinfection des sols des enclos extérieurs pour animaux
Utilisation	TP2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux	TP03 — Hygiène vétérinaire	TP03 — Hygiène vétérinaire	TP03 — Hygiène vétérinaire	TP03 — Hygiène vétérinaire
Méthode(s) d'application	Application directe automatique Le produit est dosé dans les boues d'épuration et mélangé au moyen d'un mélangeur. Le produit sec est mélangé aux boues d'épuration dans un mélangeur ouvert. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.	Application directe automatique Le produit est mélangé au lisier. Le produit est dosé dans le lisier et mélangé au moyen d'un mixeur. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.	Le produit est épandu directement sur les sols des animaleries par des techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.	Application directe avec un pinceau	Le produit est répandu directement sur les surfaces (sols) des enclos des animaux à l'aide de techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.
Taux d'application	2-2 kg de produit/kg de poids sec de substrat ; teneur typique en matières sèches — 12-25 % dans les boues d'épuration. Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact.	Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact.	800 g de produit/m ²	Taux d'application : 800 g de produit/m ² Le taux d'application est de 125-167 g de produit/m ² pour une seule couche. Un taux d'application final de 800 g de produit/m ² est requis, il faut donc appliquer 5 à 7 couches , en fonction de la porosité du mur.	800 g de produit/m ²
Dilution	Produit prêt pour l'emploi	Produit prêt pour l'emploi	Produit prêt à l'emploi	Le produit est mis en suspension dans l'eau (50 % p/v) avant son application au pinceau sur les murs.	Produit prêt à l'emploi
Nombre et fréquence d'application			En animalerie : avant chaque cycle de production. Dans le transport d'animaux : après chaque transport d'animaux.	Avant chaque cycle de production	Maximum deux fois par an
Temps de contact	24 heures à 90 jours pour les endoparasites (œufs d'helminthes) — le temps de contact spécifique dépend de plusieurs paramètres (par exemple température, teneur en matière sèche, etc.). Des tests préliminaires en laboratoire doivent être effectués pour garantir l'efficacité	72 heures à 90 jours pour les endoparasites (œufs d'helminthes) — le temps de contact spécifique dépend de plusieurs paramètres (par exemple température, teneur en matière sèche, etc.). Des tests préliminaires en laboratoire doivent être effectués pour garantir l'efficacité.	48 heures	48 heures	48 heures
Consignes d'utilisation spécifiques	Les ratios peuvent varier selon les applications et les conceptions des stations d'épuration. L'utilisateur doit s'assurer de l'efficacité du traitement grâce à des tests préliminaires en laboratoire qui garantissent l'efficacité conformément à la législation applicable à chaque cas	- La dose doit être suffisante pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact. - Ne pas épandre plus de 100 kg de produit/m³ de lisier Après le temps de contact nécessaire, retirer le fumier traité de l'animalerie. Utilisation du fumier traité conformément à la législation locale	A. Sur des sols en béton : 1) laver la surface à l'eau courante ; 2) saupoudrer 800 g de produit par m ² pour couvrir le sol humide et ajouter 0,9 litre/m ² d'eau ; 3) laisser agir au moins 48 heures ; 4) après traitement, éliminer le produit par brossage. B. Sur sols en terre battue : 1) brosser et mouiller la surface ; 2) saupoudrer 800 g de produit par m ² sur le sol humide et ajouter 0,9 litre/m ² d'eau ; 3) laisser agir au moins 48 heures ; 4) après traitement, éliminer le produit par brossage.	Pour une couche : Mode d'application pour 150 à 200 m ² de mur (selon la porosité du mur) : 1/nettoyer la surface à l'eau courante avant l'application du produit ; 2/introduire 25 kg de produit dans 50 litres d'eau ; 3/laisser reposer le mélange pendant 12 heures ; 4/mélanger le mélange obtenu et l'appliquer sur le mur ; 5/laisser agir au moins 48 heures. Remuer avant et pendant l'application. Le produit doit d'abord être transféré de manière entièrement automatique dans un réservoir de volume moyen inférieur. Ensuite, le produit est chargé manuellement du réservoir moyen vers un seau.	1) Brosser et mouiller le sol avant l'application du produit. 2) En début de cycle de production, épandre 800 g de produit/m ² de produit sur le sol puis ajouter 0,9 litre/m ² d'eau. 3) Laisser agir au moins 48 heures avant d'amener les animaux dans la zone traitée. 4) Pour les utilisations extérieures du produit, ne pas appliquer en cas de vent ou de pluie

Instruction pour l'élimination du produit et de l'emballage :

Après traitement, éliminer le produit par brossage. Collecter les déchets secs résultants et les recycler comme matériau de chaulage agricole ou éliminer les déchets secs conformément aux exigences locales.

Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (par exemple éviers, toilettes) ou dans les égouts.

Lors du chargement de petits sacs (25 kg), vider soigneusement les sacs afin de minimiser la poudre restante.

Pour l'élimination des petits sacs vides, humidifiez le sac et pliez-le soigneusement afin d'éviter tout déversement.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous autres déchets, conformément à la réglementation locale.

Délais et mesures diverses :

Les délais nécessaires pour l'obtention de l'effet biocide sont donnés à la ligne 'Temp de contact' dans les conseils d'utilisation.

Pour le nettoyage du matériel : utiliser un aspirateur

Limiter au maximum l'exposition à l'air et à l'humidité afin d'éviter toute dégradation du produit.

Conserver hors de la portée des enfants.

Nom et adresse du fabricant ou du distributeur et du site de production :

ECL – EUROPEENNE DES CHAUX ET LIANTS 38300 SAINT SAVIN

Téléphone : (33) 4 74 28 98 90

ECL - 410 Route de la Gagne Lieu-dit Duin 38460 TREPT

